Guide d'utilisation :
Centrale d'équipement

(Prêt d'équipements)

Mélanie J. Robert

Coordonnatrice

450-664-1917 poste 215

mjrobert@sportslaval.qc.ca

1) Équipements disponibles

Équipements hivernaux
Skis de fond et bottes (3e et 4e année)
Skis alpins, bâtons et casques (1e et 2e année)
Planches à neige, bottes et casques (5e et 6e année)
Raquettes à neige (maternelle à 6e année)
Patins à glace et casques (maternelle à 6e année)

Équipements sportifs	
Pickleball *(incluant les filets)*	Tapis de yoga
Mini-tennis *(incluant les filets)*	Équipement de slackline
Ping-pong	Disc golf
Athlétisme	Matériel de cirque
DBL *(buts et ballons)*	Baseball 5
Bâtons de pound	Kickboxing
Rugby	Revol
Curling	Spikeball
Crossnet	Football
Volleyball	

2) Réservation des équipements

La réservation des équipements est d'une durée de 2 semaines, sauf si entente avec Sports Laval. L'équipement est livré en après-midi et est récupéré en avant-midi. Veuillez ne pas prévoir d'activités pour les jours de livraison et de récupération de l'équipement.

Afin de réserver, compléter une demande de réservation en ligne ou communiquez directement avec la coordonnatrice du responsable de la centrale d'équipement. Les équipements d'hiver sont disponibles de janvier à mars.

3) Réception des équipements

Les jours de livraison et de récupération des équipements différent selon l'équipement emprunté.

4) Utilisation des équipements

En recevant les équipements, veuillez vérifier si tout le matériel est en bon état. En cas de bris d'un équipement, communiquez avec la coordonnatrice dans les plus brefs délais.

Vous pouvez utiliser les équipements dans votre cour d'école si l'état des lieux vous le permet. Sinon, des sites municipaux sont disponibles en région, selon les équipements. Pour avoir des suggestions, communiquez avec la coordonnatrice en charge de la centrale.

5) Rangement - Après utilisation

A) **Assurez-vous de ranger le bon nombre d'items par sac selon ce qui est inscrit sur la poche de transport;**
B) **Assurez-vous que les équipements sont secs afin de les ranger;**
C) **Si certains équipements sont abîmés ou brisés, avisez la coordonnatrice;**
D) **SVP bien ranger les équipements de la même manière que vous les avez reçus.**

6) Contrat prêt d'équipement

Veuillez signer le contrat et le retourner à la coordonnatrice afin de vous assurer l'éligibilité au prêt d'équipement.

Question et commentaires

Pour toute question, communiquez avec la coordonnatrice responsable de la centrale d'équipement:

Mélanie J. Robert
Coordonnatrice
450-664-1917 poste 215
mjrobert@sportslaval.qc.ca